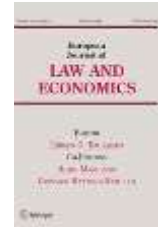


Publications récentes

Duy Vu, 2019, « Reasons not to exit? A survey of the effectiveness and spillover effects of international investment arbitration », *European Journal of Law and Economics*, 47(2), 291-319.

Bien que l'arbitrage investisseur-État soit avantageux pour les États hôtes en termes d'investissement direct à l'étranger, ce système a été récemment critiqué en raison du manque de transparence et d'efficacité, en particulier dans la résolution des affaires concernant l'environnement ou la santé publique. Certains pays ont exprimé leur opposition au régime actuel par des solutions radicales afin de limiter la juridiction de ce système d'arbitrage pour de futures affaires. En se basant sur une vaste littérature en droit, économie et sciences politiques, cet article affirme tout d'abord que des différends de type investisseur-État concernent non seulement des pays en développement, mais aussi des pays développés. Par ailleurs, nous trouvons que des incertitudes qui entraînent des incohérences dans la prise de décision arbitrale existent et doivent être correctement identifiées. Enfin, cet article conclut que les solutions radicales prises par les États pour « sortir » ne sont pas efficaces au niveau national et international, et qu'il est possible d'adapter le régime actuel du droit international de l'investissement aux nouveaux défis de la globalisation.



Estelle Malavolti et Frédéric Marty, 2019, « Faut-il autoriser des aides d'exploitation pérennes versées par les aéroports régionaux aux compagnies à bas coûts ? » *Revue économique*, 70(2), 149-166.

Les lignes directrices sur les aides publiques, modifiées en 2014, ouvrent désormais la possibilité d'aides à l'exploitation. Nous analysons économiquement ces mesures de soutien pour montrer qu'elles peuvent s'avérer rationnelles pour le gestionnaire d'une infrastructure aéroportuaire, et donc être compatibles avec le critère de l'investisseur privé en économie de marché. À cette fin, nous proposons une modélisation de l'aéroport comme une plate-forme biface, exploitant les externalités présentes entre activités aéronautiques et activités commerciales. Nous montrons en outre qu'un lien existe entre l'intensité de l'aide et le mode de régulation ex ante des redevances aéroportuaires. Si ces dernières sont régulées par prix plafonds, la compagnie aérienne dont le pouvoir de négociation est plus élevé pourra s'approprier la plus large part des gains de l'échange.



Melchisedek Joslem Ngambou Djatche, 2019, « Re-exploring the nexus between monetary policy and banks' risk-taking », *Economic Modelling*, DOI: 10.1016/j.econmod.2019.01.016.

Dans cet article, nous analysons le lien entre la politique monétaire et le comportement de prise de risque des banques. Certaines études théoriques et empiriques montrent que l'assouplissement monétaire, via la réévaluation des actifs et la recherche de rendements plus élevés, incite les banques à prendre davantage de risque. Toutefois, le contexte de faibles taux d'intérêt qui a débuté en 2010 jette un doute sur ces résultats. Notre étude complète les analyses du canal de prise de risque de la politique monétaire en tenant compte de la non-linéarité, notamment en testant les effets de seuil dans ce canal. À partir d'un ensemble de données provenant de banques américaines, nous constatons que l'incidence des faibles taux d'intérêt sur le comportement de prise de risque des banques dépend du régime monétaire qui prévaut, c'est-à-dire de l'écart entre les taux monétaires et la règle de Taylor. Nous complétons la littérature sur la règle de Taylor et fournissons des arguments qui étendent l'utilisation de la règle de Taylor par les banques centrales à des fins de stabilité financière.



Patrick Hubert et Frédéric Marty, 2019, *La concurrence au secours de l'économie numérique : conséquences attendues pour le consommateur, regards croisés*. Fauves éditions.

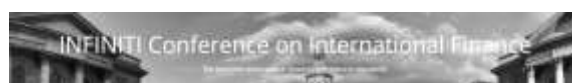
Dominée par les géants américains, l'économie numérique doit s'appuyer sur la Commission européenne afin d'ouvrir son marché à de nouveaux opérateurs. La mise en œuvre des règles de concurrence représente ainsi une chance à saisir pour les entreprises européennes. Une réflexion à deux voix, qui met en perspective l'outil juridique dans le cadre de l'émergence d'une nouvelle économie.



Ateliers et workshops

Une série de *séminaires Nancy-Nice* en visioconférence a été lancée au mois d'avril avec des membres de l'axe éco-droit du Beta-Nancy. Le premier papier présenté était « Subsidies and countervailing measures in the EU biofuel industry: A welfare analysis » (**Patrice Bougette et Christophe Charlier**). Une fréquence d'un séminaire tous les deux mois est prévue.

Duy Vu a présenté un papier « To settle or to fight to the end? Case-level determinants of early settlement of investor-state disputes » dans le cadre de la 6^{ème} conférence *Economic Analysis of Litigation* à Grenade en juin. **Aymeric Lardon** présentera « Axiomatic foundations of a unifying core » (en coll. avec S. Gonzalez) à l'*International Conference on Public Economic Theory* à l'Université de Strasbourg en juillet. **Jeanne Amar** a présenté « What motivates CAC 40 companies to disclose information on climate-related financial risks? » à l'INFINITI conference à Glasgow.



Deux journées ont été organisées par SRM, l'une intitulée « Enjeux réglementaires et stratégiques de la décision algorithmique : application aux acteurs financiers » (organisée par **Nathalie Oriol**), l'autre « Les risques et opportunités climatiques : regards croisés Droit-Economie-Gestion » (organisée par **Samira Demaria**) – Voir dans cette Lettre le Focus dédié.